

## Objectif Travail : Différents volets de métiers semi-spécialisés

Le programme d'études Intégration socioprofessionnelle a pour but d'amener l'adulte vers le marché du travail en lui permettant d'acquérir et de développer des compétences et de l'expérience dans un milieu de travail. Cette formation est offerte par le centre Champagnat de la Commission scolaire de Montréal en étroite collaboration avec de nombreux partenaires (logo ci-dessous).

La durée de la formation est de 20 semaines du lundi au vendredi à raison de 30 heures par semaine. Cependant, elle est de 25 semaines pour la clientèle en francisation.

Cette formation est répartie en deux parties :

### PREMIÈRE PARTIE :

#### Formation théorique en Intégration socioprofessionnelle (ISP)

##### Contenu ISP (210 heures) approximativement\*

- ✓ Validation du choix professionnel (plan d'action, réalisation d'un portfolio d'orientation et choix d'un métier semi-spécialisé)
- ✓ Connaissance de soi (intérêts, aptitudes, etc.)
- ✓ Connaissance de l'environnement de travail
- ✓ Connaissance du rôle professionnel
- ✓ Développement des compétences reliées à la fonction
- ✓ Organisation du travail
- ✓ Gestion du stress et des conflits
- ✓ Travail d'équipe
- ✓ Mise en marché de soi (cv, entrevue, etc.)
- ✓ Exploration et recherche de stage

\* Pour la clientèle en francisation, le nombre d'heures sera adapté pour permettre d'intégrer des cours de francisation en lien avec le marché du travail.

#### Formation théorique et pratique de différents volets semi-spécialisés

##### Contenu technique (180 heures)

##### BASE (60 heures)

- ✓ Hygiène et salubrité (MAPAQ)
- ✓ Santé et sécurité au travail
- ✓ Communication en milieu de travail
- ✓ Service client
- ✓ Métiers et professions
- ✓ Normes et budgets
- ✓ Premiers soins
- ✓ Services d'une conseillère en orientation et d'une conseillère en formation scolaire

### DEUXIÈME PARTIE :

Stage pratique d'une durée de 7 semaines

à 35 heures semaine.

### Critères d'admissibilité

- ✓ Avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé (niveau 4 et plus pour la clientèle en francisation)
- ✓ Être disponible 30 heures par semaine (lundi au vendredi) de 8 h 25 à 16 h 00 pour toute la durée de la formation
- ✓ Être disponible environ 35 heures par semaine pour la durée du stage
- ✓ Avoir une santé suffisante pour s'engager dans la démarche
- ✓ Être motivé(e) à réussir son intégration sur le marché du travail

### VOLETS (120 heures)

1. **AIDE-CUISINIER** : préparer et mettre en place des mets simples, prendre connaissance des spécifications, cuire des aliments, effectuer l'étalage des produits et effectuer l'entretien des aires de travail et le rangement du matériel et des produits.
2. **AIDE-BOUCHER** : préparer et mettre en place des viandes, effectuer la manutention et la réception des viandes, collaborer à la préparation des produits.
3. **AIDE-ÉDUCATRICE** : apprendre la base concernant le développement des enfants, le nettoyage et la désinfection du milieu, se familiariser avec les différents services de garde, se sensibiliser aux programmes éducatifs, connaître les techniques d'intervention, d'animation, de soin et de routine et tous les aspects sur la santé et la sécurité en service de garde.
4. **COMMIS EN COMMERCE DE DÉTAIL** : comprendre en quoi consiste la commercialisation, acquérir les compétences de base en matière de commercialisation, vente, marketing, plus particulièrement au niveau des commerces de détail :
  - ✓ **Commis en épicerie**
  - ✓ **Commis de magasin à rayons**
  - ✓ **Commis au service à la clientèle**
5. **PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN MÉNAGER** : préparer le matériel nécessaire à l'entretien, épousseter, nettoyer et désinfecter les lieux d'hébergement. Remplacer et assurer les approvisionnements des articles fournis à la clientèle et effectuer l'entretien des vêtements.
  - ✓ **Préposé(e) aide à domicile**
  - ✓ **Préposé(e) aux résidences**
  - ✓ **Préposé(e) dans un service de garde**

## Calendrier de formation 2015-2016

POUR LES FORMATIONS DÉBUTANT EN 2015		DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
Session Automne	OBJECTIF-TRAVAIL : Tous les différents volets des métiers semi-spécialisés	8 septembre 2015	5 février 2016
	OBJECTIF-TRAVAIL : Volet : Petite Enfance en francisation	27 octobre 2015	29 juin 2016
	OBJECTIF-TRAVAIL : Volet : À VENIR en francisation	26 octobre 2015	22 avril 2016
	OBJECTIF-TRAVAIL : Volet : Aide général en commerce de détail pour personnes ayant des limitations fonctionnelles	3 août 2015	22 janvier 2016
Session Hiver	OBJECTIF-TRAVAIL : Volet : Aide général en commerce de détail pour personnes ayant des limitations fonctionnelles	25 janvier 2016	29 juin 2016
	OBJECTIF-TRAVAIL : Tous les différents volets des métiers semi-spécialisés	8 février 2016	29 juin 2016
Session Printemps	OBJECTIF-TRAVAIL : Tous les différents volets des métiers semi-spécialisés	26 avril 2016	7 octobre 2017

\*NOTE : si manque d'inscriptions, les formations seront reportées.

### Pour obtenir de plus amples informations ou pour s'inscrire:

Veuillez vous présenter aux séances d'information tous les lundis à 9 h 00  
au centre Champagnat, situé au 5017 rue St-Hubert  
à l'exception en 2015 du 6-13 et 20 juillet, 7 septembre, 12 octobre et en  
2016 du 11 janvier, 28 mars, 25 avril, 23 mai et 6 juin.

### Lors d'une séance d'information vous devez présenter :

- ✓ Carte d'assurance-maladie ou permis de conduire
- ✓ Une pièce d'identité :

#### Personnes nées au Québec

- certificat de naissance (émis par le Directeur de l'état civil) ou
- baptistaire (émis avant le 1<sup>er</sup> janvier 1994)

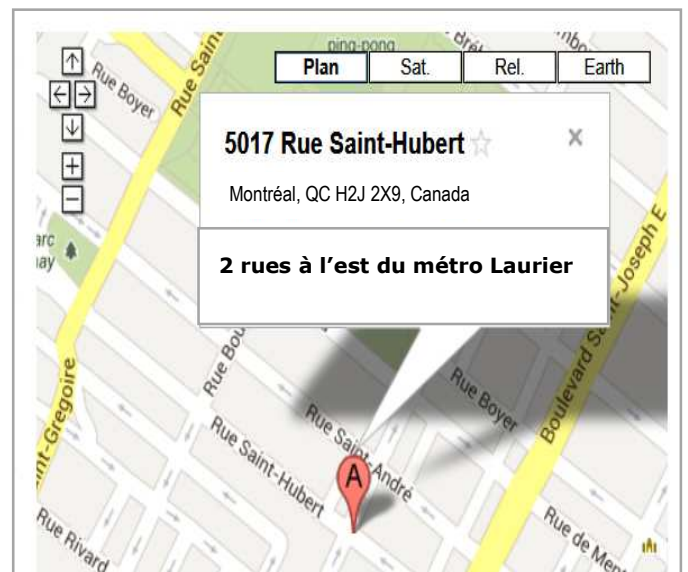
#### Personnes nées ailleurs au Canada (autres provinces)

- certificat de naissance

#### Personnes nées hors Canada

- preuve de citoyenneté ou
- preuve de résidence

### Le centre Champagnat est situé au :



Téléphone : (514) 350-8060

<http://centre-champagnat.csdm.ca/>

### Volet de métiers semi-spécialisés

### Coûts reliés aux études

- ✓ 60 \$ par session (juillet à décembre et janvier à juin)
- ✓ 5 \$ carte d'identité
- ✓ 6 \$ agenda
- ✓ 105 \$ vérification de l'absence d'empêchement  
(pour aide-éducatrice et selon les exigences du milieu de travail)
- ✓ 90 \$ pour les souliers ou les bottes de sécurité  
(pour tous les volets de métiers semi-spécialisés)
- ✓ 50 \$ pour les cours de premiers soins